



Le Conseil Municipal :

Procède à l'élection des membres du SI2S ;

La liste suivante a été proposée : Monsieur Luc DIERRE et Madame Florence HEINTZ-SCHAAL en délégués titulaires et Monsieur Michel SEIGNEUR et Madame Catherine PROTIN en délégués suppléants,

Procède au vote à main levée ;

Les résultats sont les suivants : 18 Pour et 5 abstentions

Déclare élus :

Délégués titulaires : Monsieur Luc DIERRE et Madame Florence HEINTZ-SCHAAL,
Délégués suppléants : Monsieur Michel SEIGNEUR et Madame Catherine PROTIN,

Dit que la présente délibération sera transmise à Madame la Préfète de l'Essonne.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus, et ont signé, la liste d'émargements, les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.

Stéphane PELLET
Maire d'Étioilles

